

## FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

### LES DONNÉES ADMINISTRATIVES

NOM DE NAISSANCE .....NOM D'USAGE.....

PRENOM.....

ADRESSE : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

TELEPHONE : .....MAIL.....

### LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Pour vous inscrire et obtenir la licence à la FFGV, vous devez **obligatoirement** remplir le questionnaire de santé ci-joint et remettre à l'association l'attestation indiquant que vous avez répondu négativement à toutes les questions. En cas de réponse positive, à une ou plusieurs questions, vous devez fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois.

### LE CHOIX DES COURS ET LE TOTAL DE L'ADHÉSION

- En complément d'une inscription à un cours , il est possible de prendre une carte de 10 séances pour une autre activité à 45€.
- La licence à la FFGV comprend une assurance. Cependant, vous pouvez souscrire une assurance complémentaire à 10€ (cf annexe explicative).

| COURS                                       | TARIF                 | CHOIX      |
|---|-----------------------|------------|
| Pilates lundi à 12h30                       | 140€                  |            |
| Gym douce mardi à 9h15                      | 110€                  |            |
| Gym douce jeudi à 9h15                      | 110€                  |            |
| Gym douce mardi <b>ET</b> jeudi à 9h15      | 180€                  |            |
| Gym dynamique mardi à 10h20                 | 110€                  |            |
| Gym dynamique jeudi à 10h20                 | 110€                  |            |
| Gym dynamique mardi <b>ET</b> jeudi à 10h20 | 180€                  |            |
| Gym dynamique mardi à 18h20                 | 110€                  |            |
| Gym dynamique jeudi à 18h15                 | 110€                  |            |
| Gym dynamique mardi <b>ET</b> jeudi à 18h15 | 180€                  |            |
| Pilates mercredi à 9h15                     | 140€                  |            |
| Aéro mouv vendredi à 9h15                   | 140€                  |            |
| Marche Nordique jeudi à 13h30               | 144€                  |            |
| <b>LICENCE FFGV (obligatoire)</b>           |                       | <b>28€</b> |
| Carte de 10 séances pr une autre activité   | 45€                   |            |
| Assurance complémentaire (facultative)      | 10€                   |            |
|   | <b>TOTAL ADHÉSION</b> |            |

## LE PAIEMENT

Toute année commencée est dûe.

### 1. Si vous souhaitez payer comptant, en 1 fois :

- Joindre un chèque unique (à l'ordre de l'AGV Emile Zola) du montant total de votre adhésion.
- Effectuer un virement unique du montant total de votre adhésion au RIB indiqué ci-dessous. Dans le motif, merci d'indiquer impérativement votre NOM, Prénom et activités auxquelles vous vous inscrivez.

Exemples : MARTIN Elodie - Gym dynamique 2x/sem

GAUTHIER Nadège – Pilates + Aero mouv

**Crédit Mutuel**  
CCM TOULOUSE ESQUIROL  
TEL 05 61 22 08 18  
19 RUE DE METZ  
31000 TOULOUSE

Relevé d'identité bancaire-IBAN  
Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc. ...)  
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc. ...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

|             |              |                  |         |                       |
|-------------|--------------|------------------|---------|-----------------------|
| Code Banque | Code Guichet | Numéro de Compte | Clé RIB | Domiciliation         |
| 10278       | 02205        | 00020077301      | 23      | CCM TOULOUSE ESQUIROL |

Identifiant international de compte bancaire

|  |                              |                                |  |
|--|------------------------------|--------------------------------|--|
| IBAN (International Bank Account number) |                              | BIC (Bank Identification Code) |  |
| FR76                                     | 1027 8022 0500 0200 7730 123 | CMCIFR2A                       |  |

TITULAIRE DU COMPTE ▶  
ACCOUNT OWNER  
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE EMILE ZOLA  
CHEZ MME MARFAING GENEVIEVE  
51 RUE DES 36 PONTS  
31400 TOULOUSE

### 2. Si vous souhaitez payer en 3 fois :

- Joindre 3 chèques (à l'ordre de l'AGV Emile Zola) datés du 01 Octobre 2023, du 01 Janvier 2024 et du 01 Avril 2024. Le montant de chaque chèque dépend du montant total de votre adhésion et suit le tableau ci-dessous :

| MONTANT ADHÉSION | Chèque du 01/10/23 | Chèque du 01/01/24 | Chèque du 01/04/24 |
|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| <b>138€</b>      | 50€                | 50€                | 38€                |
| <b>168€</b>      | 50€                | 50€                | 68€                |
| <b>172€</b>      | 50€                | 50€                | 72€                |
| <b>208€</b>      | 70€                | 70€                | 68€                |
| <b>278€</b>      | 90€                | 90€                | 98€                |
| <b>308€</b>      | 100€               | 100€               | 108€               |
| <b>312€</b>      | 100€               | 100€               | 112€               |
| <b>348€</b>      | 100€               | 100€               | 148€               |

Je déclare connaître l'objet de l'association et en accepter les conditions,

Date et signature

Contact mail : [gymvolontaire-031141@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-031141@epgv.fr)

Site web : <http://agvemilezola.weebly.com>

# Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

## *Volet à conserver par le licencié*

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

| <b>S'il vous plait, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions:<br/>cochez Oui ou Non</b>   | <b>OUI</b> | <b>NON</b> |
|--|------------|------------|
| 1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique                                      | .          | .          |
| 2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?  | .          | .          |
| 3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique?           | .          | .          |
| 4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissement ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois?   | .          | .          |
| 5) Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?   | .          | .          |
| 6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ? | .          | .          |
| <b>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié</b>   |            |            |

• Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci jointe et la remettre à votre club.

• Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

---

## *Volet à remettre à l'association*

ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE À LA FFEPGV

Je soussigné M/Mme : ....., né(e) le..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Saison 2023/2024, Club EPGV...**AGV Emile Zola**

A ....., le .... / ..... / .....

Signature

**INFORMATION SUR L'ADHESION ET LA LICENCE A LA FEDERATION FRANCAISE  
D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASIQUE VOLONTAIRE (FFEPGV).  
La licence de la FFEPGV sera adressée par mail au licencié**

**1 - Certificat de non-contre-indication à la pratique sportive.**

Pour le public majeur : L'adhérent majeur doit remplir le questionnaire de santé et remettre l'attestation indiquant qu'il a répondu négativement au questionnaire de santé et à défaut remettre un certificat médical

Pour le public mineur : le certificat médical n'est plus demandé. Le mineur doit remettre une attestation confirmant qu'il a répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

**2 - Assurance**

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (Groupama) couvrant la responsabilité civile de l'association affiliée à la FFEPGV et de ses licenciés (Fiche d'information disponible sur le site « <https://ffepgv.grassavoye.com> »).

Le licencié est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer. Il peut souscrire cette assurance complémentaire (IAC SPORT) directement sur le site « <https://ffepgv.grassavoye.com> »

**3 - Statuts et Règlement intérieur**

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables auprès de l'association.

**4 - Participation à l'Assemblée Générale**

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

**5 - Utilisation des données personnelles**

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association ou à la fédération à l'adresse suivante « [contact@ffepgv.fr](mailto:contact@ffepgv.fr) ».

**6 - Honorabilité des bénévoles**

Depuis la saison sportive 2020-2021, le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant(e) ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), « je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat en vue d'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS). »